

## > Objectif de la Formation

- Préparer un chantier avec son supérieur hiérarchique
- Organiser le chantier en fonction des instructions reçues et des moyens mis à disposition
- Gérer et guider le travail du personnel qui l'assiste dans l'exécution des travaux
- Réaliser des travaux de création
- Planifier l'entretien d'espaces paysagers
- Communiquer avec les différents partenaires de l'entreprise
- Informer son supérieur hiérarchique de l'état d'avancement des travaux et des incidents éventuels et proposer des solutions



## > Conditions d'admission et modalités d'inscription

Etre titulaire d'un BEPA, d'un BPA ou d'un CAPa si possible renforcé d'une expérience professionnelle de 2 ans dans le secteur concerné

Modalités : **contrat d'apprentissage, CPF**, ou tout autre dispositif de **formation continue**

## > Organisation de la formation

**Apprentissage** : 1200 heures en centre de formation réparties sur 2 années, soit environ 35 semaines.

**Formation continue** : parcours sur mesure. Formation sur une année. Nous consulter.

Taux de réussite (\*)

**100%**

## > Délivrance du diplôme

100 % en contrôle continu. Validation par Unités Capitalisables (UC).

## > Compétences liées à l'emploi

- **Participer** à la conduite d'un chantier,
- **Guider** le travail du personnel qui aide à l'exécution des tâches,
- **Mettre en œuvre** les différentes techniques et opérations nécessaires à la réalisation et à l'entretien d'un espace paysager,
- **Communiquer** avec les différents partenaires de l'entreprise
- **Participer** aux activités de la vie professionnelle et sociales de l'organisme qui emploie

## > Débouchés

**Chef d'équipe** espaces verts en entreprise privée, publique, en collectivités locales, territoriales, au sein d'associations, au sein des syndicats intercommunaux, etc...

**Encadrant de chantier d'insertion** (brigades vertes, aménagement et gestion des cours d'eau). Cette formation permet également de déboucher sur **sa propre installation en entreprise** d'espace vert et de bénéficier des aides à l'installation

## > La formation est organisée en 12 Unités Capitalisables (UC)

### UC Générales (UGC) :

- UCG1 Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
- UCG2 Situer les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers

### UC Professionnelles (UCP) :

- UC P1 Elaborer un projet professionnel dans le secteur paysager
- UC P2 Présenter le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers
- UC P3 Communiquer dans une situation professionnelle
- UC P4 Connaissance de l'entreprise et de prévention des risques
- UC P5 Utiliser en situation professionnelle des connaissances et des techniques relatives au végétal et au milieu
- UC P6 Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise

### UC Techniques (UCT) :

- UCT1 Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux
- UCT 2 Conduite de chantiers de mise en place ou d'entretien des infrastructures paysagères

### UCARE :

- UCARE 1 Aménagement et entretien des milieux aquatiques
- UCARE 2 Arboriculture



### CFPPA - UFA de la Baie de Somme

21 rue du Lieutenant Caron  
80100 ABBEVILLE  
Tel. 03.22.20.77.65 - Fax. 03.22.24.42.40



[cfppa.abbville@educagri.fr](mailto:cfppa.abbville@educagri.fr)  
[www.lycee-baie-de-somme.fr](http://www.lycee-baie-de-somme.fr)  
<https://www.facebook.com/cfppa.ufa.abbville/>

(\* ) Taux de réussite 2019 toute voie de formation confondue